

PROBLEMATIQUE HEBERGEMENT/LOGEMENT

1 – Constats

- Pauvreté – Précarité dans l'agglomération messine
 - 11 % de la population messine est couverte par le RSA
 - 38 % des allocataires CAF sont sous le seuil des bas revenus, soit une augmentation de 4 % en 4 ans
 - Bien que les capacités d'accueil en hébergement ou en logement se soient étoffées, elles restent saturées à tous les niveaux face à l'accroissement des demandes.
 - Cette tension est exacerbée par une baisse importante de la mobilité : les personnes entrées dans les dispositifs d'urgence en sortent de plus en plus difficilement. Ce sont autant de places qui ne se libèrent pas pour d'autres ménages.

- Selon l'INSEE, jamais il n'y a eu en France autant de personnes sans domicile, n'ayant pour dormir qu'un hébergement plus ou moins provisoire et pire encore, des personnes sans abri, contraintes de dormir dans la rue.

En cause, une immigration économique en progression, notamment en provenance de l'est de l'Europe, mais aussi toute une population fragilisée par la crise et par la forte hausse du coût du logement devenu, de fait, inaccessible pour elle.

- Les profils des personnes se diversifient :
 - les familles souvent monoparentales avec enfants qui se retrouvent sans domicile sont plus nombreuses
 - des jeunes qui disposent bien souvent de ressources insuffisantes face à des marchés privés trop chers
 - Parmi les plus exclus, on retrouve aussi de nombreux demandeurs d'asile pour qui les places d'accueil en CADA sont nettement insuffisantes
 - De nombreuses personnes en souffrance psychique se retrouvent également à la rue plutôt qu'à l'hôpital

2 – Les efforts de l’Etat sont réels, mais insatisfaisants

Le plan de lutte contre la pauvreté adopté en janvier 2013 a fourni à l’Etat les moyens supplémentaires pour attribuer des places d’hébergement, mais tout l’effort porte sur l’hébergement d’urgence, la mise à l’abri à court terme.

Le plan de lutte contre la pauvreté privilégie l’urgence aux solutions d’insertion.

L’hôtel, solution d’hébergement sans accompagnement social, se révèle pénalisant pour les familles : exigüité des locaux, difficultés de faire de vrais repas. C’est, de plus, une solution très couteuse pour l’Etat.

Une fois l’urgence passée, il n’est pas acceptable de remettre les personnes à la rue, que l’on va retrouver ensuite dans des camps type Blida.

Mettre à l’abri en ouvrant des places supplémentaires sans accompagnement en période de grand froid pare au plus pressé, mais ne résout aucun problème.

3 – Des expériences ont donné des résultats

- Les Pensions de Famille permettent de loger de façon durable des personnes fragiles au passé souvent douloureux (au niveau national).
- Les chambres d’insertion évitent à des jeunes de moins de 25 ans en rupture, de se retrouver à la rue ou en centre d’hébergement d’urgence (au niveau local et régional).

4 – Des propositions à l’échelon local

☞ Le logement d’abord, lorsqu’il n’y a pas besoin d’un accompagnement social lourd :

3000 logements sont inoccupés à Metz intra muros et 6000 sur la Communauté d’agglomération.

Donc il s'agirait de favoriser la sous-location avec bail glissant, soutenir les AIVS existantes, afin de pouvoir proposer des solutions de logement aux personnes qui se retrouvent en Centre d'Hébergement ou en hôtel, par défaut.

☞ Concernant les demandeurs d'asile :

Imaginer un camp géré type HCR, agissant comme un sas d'orientation à l'arrivée des personnes sur le territoire français.

Le diagnostic social et médical y aurait tout son sens pour permettre une orientation adéquate des ménages.

☞ Concernant les jeunes de moins de 25 ans :

▪ Pour ceux qui ont des ressources, faibles ou fluctuantes : il faut favoriser l'accès mais également le maintien dans le logement.

La mise en place de la Garantie Universelle des Loyers (proposée par la Fondation Abbé Pierre) leur permettrait de rassurer le propriétaire sur le paiement des loyers à long terme et de maintenir le jeune dans le logement en cas de rupture dans ses ressources.

▪ Pour ceux qui n'ont pas de ressources : multiplier les expériences comme « les chambres d'insertion », pour permettre à certains jeunes de "rebondir" rapidement en bénéficiant d'un soutien et d'un accompagnement social.

☞ Eviter les expulsions

Mettre en place une réelle prévention des expulsions, bien en amont, avant que les ménages ne soient dans le gouffre.

L'expulsion coûte bien plus cher socialement que le maintien dans le logement ou le déménagement dans un autre logement.